

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-11 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention Animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 05 novembre 2024;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Animateur d'activités et de vie quotidienne est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
CPARA240061	Madame	ANGELIER-LEPLAN	Sandy
CPARA240069	Monsieur	BENZAOUI	Illian
CPARA240070	Madame	CAILLE	Morgane
CPARA240062	Madame	CALTAGIRONE	Marie
CPARA240071	Monsieur	COSTANZA	Pietro
CPARA240063	Madame	GALLAY	Adèle
CPARA240064	Madame	GUILLON	Marie
CPARA240072	Madame	KIALA	Mélina
CPARA240073	Madame	KRAWCZYK	Lilou
CPARA240065	Monsieur	LANDAS	Valentin
CPARA240066	Madame	MEIRA MARTINS	Léa



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

CPARA240067

Monsieur MICHEL

Luca

CPARA240074

Monsieur NECIB

Driss

CPARA240068

Monsieur TERRIER

Nicolas

Article 2. - Le recteur de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 06/11/2024

Bruno FEUTRIER

Pour le Recteur de région académique, le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports